



Alstom

L'un des principaux fabricants mondiaux d'infrastructures destinées aux secteurs de l'énergie et du transport tiendra son assemblée générale le 22 juin. Les actionnaires pourraient y être un peu « remuants », le titre ayant beaucoup baissé depuis le début de l'année (-17,3 %, une des pires performances du CAC 40).

ACHETER

► Il existe trois raisons à la forte sanction, sans doute exagérée, infligée par les investisseurs à Alstom depuis janvier. D'abord, ceux-ci ont cru que le groupe allait être massacré par l'arrivée de nouveaux concurrents chinois. De même, ils ont anticipé la baisse durable des commandes, alors que le besoin d'investir reste intact sur le long terme. Enfin, l'opération de rachat de la filiale de transmission et de distribution d'électricité d'Areva coûte certes cher (2,3 milliards d'euros), mais elle devrait être rapidement relative. Par ailleurs, le plan de restructuration d'Alstom est terminé et le groupe démarre un nouveau cycle. C'est donc le bon moment pour investir.

Photos : DR

VENDRE

► Fortement positionné sur les marchés porteurs de la production électrique et du transport ferroviaire, Alstom a vécu une profonde transformation sous la direction de Patrick Kron et dégagé des marges attractives sur les contrats en cours. Mais la baisse récente des commandes traduit un nouveau contexte : l'apparition d'acteurs des pays émergents, qui concurrencent de façon frontale les industriels européens sur les appels d'offres internationaux. A cela s'ajoutent des risques de révision des grands projets d'infrastructures dans les pays développés. La valorisation actuelle ne nous semble pas suffisamment tenir compte de cette nouvelle donne.



Eric Bleines
Gérant actions Europe
à CCR AM (Groupe UBS)



Christian Ginolhac
Président
de Gaspal Gestion